



HAL
open science

Licence AES (administration économique et sociale) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence AES (administration économique et sociale). 2014, Université Montpellier 1 - UM1. hceres-02037272

HAL Id: hceres-02037272

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037272>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Administration économique et sociale

de l'Université Montpellier 1

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 1 - UM1

Académie(s) : Montpellier

Etablissement(s) co-habilité(s) : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Mention : Administration économique et sociale

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150009196

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Montpellier 1.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de licence *Administration économique et sociale* (AES) portée par l'Université Montpellier 1 est le fruit d'une co-habilitation avec l'Université Montpellier 3 depuis 2009. A l'Université Montpellier 1, la licence AES se décline sur les trois années, la troisième proposant deux parcours : *Administration et gestion des entreprises* (AGE) et *Administration générale et territoriale* (AGT). L'architecture générale des cours obéit à une logique de spécialisation progressive. En L1, les étudiants acquièrent les connaissances de bases en matière d'analyse économique, de gestion et de droit auxquels se voient adjoindre des cours transversaux (langues, informatique, techniques quantitatives) ainsi que des cours d'ouverture vers d'autres disciplines. En deuxième année, ces cours d'ouverture se réduisent au profit d'un approfondissement des cours fondamentaux et transversaux. En L3, les étudiants choisissent un des deux parcours, ce qui permet une préprofessionnalisation et/ou une préparation vers une entrée en master. Une passerelle vers une licence professionnelle *Entrepreneuriat des métiers de l'artisanat* est possible.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence AES repose sur une architecture des cours bien pensée obéissant à une logique de spécialisation progressive reposant sur un bon équilibre entre cours magistraux et travaux dirigés ; ces derniers sont

proportionnellement plus importants en première année où ils sont davantage nécessaires. Les langues vivantes occupent une place significative et les étudiants disposent de la possibilité de passer le certificat Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLEs). Il en est de même pour l'informatique et le Certificat Informatique et Internet (C2i). Un accent a été mis sur l'acquisition de compétences que ce soit à travers le Projet Personnel Etudiant ou le Portefeuille d'Expériences et de Compétences qui sont intégrés à la formation et semblent être appropriés par les équipes pédagogiques. Les effectifs globaux sont satisfaisants avec une première année comprenant 460 étudiants en 2012-2013, 208 en L2, 181 en L3. La formation a ainsi su trouver son positionnement par rapport à la licence AES proposée par l'Université Montpellier 3 proposant d'autres parcours et par rapport à l'Université de Perpignan grâce à une analyse de son environnement universitaire et socio-économique pertinente.

Afin de favoriser la réussite des étudiants, des tutorats ont été mis en place par la mention pendant que l'établissement mettait en place un dispositif C3R (Réagir, rebondir, réussir) et la possibilité d'effectuer un stage de césure en cas d'échec à un semestre. Des initiatives ont également été mises en place afin d'accueillir les néo-bacheliers et de favoriser leur insertion à l'université et l'acquisition des méthodes du travail universitaire. Tout ceci témoigne d'un effort pour lutter contre un taux de réussite encore relativement faible en L1 (20,4 % des inscrits, 27,1 % des présents aux examens -données 2011-12) mais qui tient pour une bonne partie à l'accueil d'un public inscrit par défaut comme le soulignent les auteurs du dossier. D'ailleurs, le taux de réussite progresse significativement les années suivantes (de l'ordre des 60 à 70 % en L2 sur les dernières années et des 80 % en L3). Des initiatives sont en cours afin de renforcer les passerelles sortantes alors que des dispositifs à l'entrée semblent déjà très fonctionnels. Les efforts pour internationaliser la formation semblent réels et porter leur fruit avec un flux de 15-20 étudiants partant à l'étranger, d'une douzaine arrivant chaque année et de quelques étudiants faisant un stage à l'étranger.

La poursuite d'études semble satisfaisante (80 % d'après une enquête de l'Université) même si certaines ambiguïtés concernant les données existent dans le dossier. Si la mention vise un objectif de poursuite d'études, on regrettera que l'information sur les masters semble relativement faible à l'égard des étudiants. En revanche, l'architecture générale de la maquette des enseignements, l'accent mis sur le Projet Personnel Etudiant et le Portefeuille d'Expériences et de Compétences, et la présence d'un stage obligatoire en L3 (facultatifs en L1 et L2) permettent aux étudiants de se préprofessionnaliser de manière significative.

La formation est dirigée de manière collégiale et dispose d'une structure de gouvernance claire et reposant sur la mobilisation de plusieurs personnes. A vocation essentiellement académique, elle n'a pas estimé nécessaire de mettre en place un conseil de perfectionnement, ce qui peut être discuté compte tenu d'un accent mis par ailleurs sur la professionnalisation. L'équipe pédagogique est riche et diversifiée, ce qui permet d'assurer des enseignements par des spécialistes du domaine. Des professionnels sont significativement mobilisés avec un poids croissant au fil des années d'études. Cette structure de gouvernance connaît bien sa population et une véritable démarche réflexive semble exister quant à la manière de faire évoluer la formation en prenant en compte les résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants et les procédures internes d'autoévaluation. Enfin on note que l'équipe a largement pris en compte les observations réalisées lors de la précédente évaluation de l'AERES à la fois pour clarifier la position de la licence AES de Montpellier 1 vis-à-vis de celle de Montpellier 3 et pour retravailler le contenu général du diplôme.

- Points forts :

- Une maquette d'enseignement assurant la progressivité des enseignements et un bon équilibre entre ouverture et spécialisation.
- Un réel effort pour professionnaliser la formation.
- Un poids important des travaux dirigés en L1 et des efforts d'insertion des néobacheliers.
- Une démarche réflexive de l'équipe dirigeante visant à favoriser la réussite grâce à des dispositifs spécifiques.

- Points faibles :

- Une information partielle sur le devenir des étudiants, du type suivi de cohorte.
- Une information à destination des étudiants sur l'orientation perfectible.
- L'information présentée dans le dossier concernant les passerelles sortantes devrait être mieux explicitée.
- L'absence d'un conseil de perfectionnement.

- Recommandations pour l'établissement :

La mention gagnerait à renforcer son système d'information sur le devenir des étudiants afin d'améliorer le pilotage de la formation. Suivant un objectif similaire, la mise en place d'un conseil de perfectionnement serait souhaitable.

Par ailleurs, il conviendrait de mieux formaliser les informations diffusées auprès des étudiants en ce qui concerne les possibilités d'orientation, notamment vers les masters.



Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.